



DEMANDE D'AUTORISATION DE VOYAGE À L'EXTÉRIEUR DE LA PROVINCE DE RÉSIDENCE

Les demandes d'autorisation de voyage doivent être soumises au moins 15 jours avant le départ et sont requises pour un voyage personnel ou professionnel à l'extérieur de la province de résidence canadienne ou à l'extérieur du Canada.

RENSEIGNEMENTS SUR LE BOURSIER/LA BOURSIÈRE

NOM :	PRÉNOM :
N° ÉTUDIANT/E BCEI :	PAYS D'ORIGINE :
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FRÉQUENTÉ :	
CYCLE :	PROGRAMME D'ÉTUDES :
NOM DU DIRECTEUR/DE LA DIRECTRICE DE PROGRAMME :	

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

BUT DU VOYAGE :	
DATE DE DÉPART :	DATE DE RETOUR :
DESTINATION :	
AUTRES DÉTAILS PERTINENTS :	

SIGNATURES

Je comprends qu'il est de ma responsabilité d'assumer toutes les dépenses relatives au voyage personnel incluant une couverture d'assurance médicale (le cas échéant), de m'assurer de la validité de mes documents d'immigration, et d'expédier une copie de mon passeport de retour estampillé à ma gestionnaire de programme LAD.

SIGNATURE DU BOURSIER/DE LA BOURSIÈRE :	DATE :
SIGNATURE DU DIRECTEUR/DE LA DIRECTRICE DE PROGRAMME* :	DATE :
SIGNATURE DU/DE LA GESTIONNAIRE DE PROGRAMME LAD :	DATE :

***Requis pour les cas de voyage durant une période d'études**